

# Communiqué

Le 14 décembre 1995

N° 232

## LE CANADA ÉTABLIT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

**PARIS, FRANCE** – Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la Bosnie-Herzégovine.

« Cette avancée nécessaire et bienvenue dans les relations entre nos deux pays a été rendue possible par la récente signature d'un accord qui jette enfin les bases d'une véritable paix en Bosnie », a déclaré M. Ouellet.

« Par sa participation à la FORPRONU, à l'aide humanitaire – et aux réfugiés – et aux activités des organisations non gouvernementales, le Canada a contribué étroitement aux efforts internationaux pour mettre fin à la guerre et pour aider les personnes touchées. Nous voulons être un partenaire à part entière de la Bosnie-Herzégovine dans ce que nous croyons être une nouvelle époque de démocratie, de reconstruction et de respect des droits de la personne pour cette région », a ajouté M. Ouellet.

Au début de 1996, le Canada ouvrira, à Sarajevo, une ambassade dont le principal rôle sera d'apporter un soutien au processus de paix, d'assurer que l'aide octroyée par le Canada à la Bosnie-Herzégovine est utilisée au maximum et d'aider, au besoin, les Canadiens. Le Canada a reconnu la Bosnie-Herzégovine en 1992.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874

